

Ressources humaines

## Les directeurs de soins seront rapidement associés à la réflexion sur leur grille statutaire

Publié le 30/09/16 - 14h11 - HOSPIMEDIA

Publié le 30/09/16 - 14h11 - HOSPIMEDIA - HOSPIMEDIA

**Les directeurs de soins seront associés aux travaux sur le statut et la rémunération de la profession.**

**Marisol Touraine, ministre en charge de la Santé, l'a annoncé ce 28 septembre aux journées d'études de l'Association française des directeurs de soins. Un travail qui vise à rendre plus attractive la profession et suivre ses évolutions futures.**

Les 14<sup>es</sup> journées d'études de l'Association française des directeurs de soins, qui se sont tenues à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) les 28, 29 et 30 septembre, ont été l'occasion pour la profession de suivre de près son évolution. La directrice générale du Centre national de gestion (CNG), Danielle Toupillier, est venue présenter un état des lieux de ce corps, qui compte actuellement 792 membres. 93% d'entre eux évoluent en établissement et 74% sont des femmes. Leur âge "*est avancé dans la carrière*", note la directrice du CNG, soit 56 ans.

Parmi les caractéristiques de ces professionnels, leur fidélité à la fonction est soulignée. Entrant dans la profession à l'âge moyen de 49,7 ans, les directeurs de soins y restent en grande majorité jusqu'à la retraite, à l'âge moyen de 62,4 ans. "*Une troisième carrière importante à valoriser*", a souligné Danielle Toupillier. Car le CNG a constaté, à l'exception faite de l'année 2014, que les sorties restent toujours plus importantes que les entrées dans la profession. En témoignent les chiffres d'entrée à l'École des hautes études en Santé publique (EHESP). En 2015, le taux de remplissage de la promotion était de 69,1%, soit 38 lauréats au concours pour 55 places. Cependant, les espoirs sont permis pour la suite : "*le concours 2016 de l'EHESP propose 60 places et déjà 75 candidats sont admissibles. Nous espérons que nous pourrions dès cette année fortifier ce corps grâce à ces candidats*", ajoute Danielle Toupillier. La directrice générale a d'ailleurs annoncé, pour fin 2016-début 2017, la première enquête nationale du CNG intégrant les directeurs de soins. Démographie, situation titulaire ou faisant-fonction, condition de travail, rémunération... seront passés à la loupe pour établir un état des lieux affinés de la profession.

## Des acteurs majeurs de la gouvernance des GHT

Car la profession sera amenée à évoluer, dans le cadre des groupements hospitaliers de territoire (GHT) notamment. La ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, a ouvert ces journées en rappelant que les directeurs de soins sont et seront des acteurs majeurs de la gouvernance de ces GHT. "*Nous avons des remontées de plusieurs GHT qui montrent que, de plus en plus, soignants et médecins élaborent ensemble le projet médical partagé et le projet de soins partagé*", s'est aussi réjoui Stéphane Michaud, le président de l'AFDS. Un témoignage de l'évolution de la profession et de son nécessaire dialogue avec les autres corps professionnels. Ces évolutions devront en outre se faire en tenant compte du besoin d'attractivité, déjà évoqué par l'AFDS début septembre, lors de la présentation d'une

étude sur la profession (lire ci-contre). "*Je me suis engagée en mai dernier, à l'occasion de la Paris Healthcare Week, à réfléchir à l'évolution des métiers de direction. Le séminaire sur le métier de directeur se mettra en place prochainement. Je veux vous confirmer ma volonté de vous associer étroitement à ses travaux*", a insisté la ministre. Une première satisfaction pour le président de l'association. Stéphane Michaud a rappelé par ailleurs sa vigilance quant à l'élaboration d'une grille indiciaire identique à celle des directeurs d'hôpitaux. Une demande forte de la part des congressistes et qui fait d'ailleurs l'objet de revendications régulières de la part des syndicats : le Syncass CFDT a par exemple rappelé, à la veille du congrès, le 27 septembre, la nécessité "*d'arracher les progrès statutaires*" pour les directeurs de soins.

L'actualité des directeurs de soins se place enfin dans une réflexion éthique sur l'encadrement, après plusieurs suicides d'infirmiers durant l'été. "*La situation est préoccupante. Aujourd'hui nous travaillons beaucoup sur les réorganisations et nous devons garder en tête d'impliquer les personnes dans cette réflexion, de penser collectif*", a confié Stéphane Michaud à *Hospimedia*. C'est pour cette raison, a annoncé Marisol Touraine, que les directeurs de soins seront associés au plan pour l'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels de santé, qui sera présenté prochainement.

Clémence Nayrac, à Joué-lès-Tours  
[Ecrire à l'auteur \(#\)](#)

Tous droits réservés 2001/2016 — HOSPIMEDIA

## Vos réactions (4)

[Réagir \(#post-comment\)](#)

Renaud PEQUIGNOT 03/10/2016 - 11h50

Ils en ont de la chance les DS!!

les PH dont 30% des postes sont vacants sont méprisés à outrance lorsqu'ils réclament vigoureusement la même chose!

Georges COUTURIER 03/10/2016 - 11h47

Que les directeurs de soins soient associés à la réflexion sur l'évolution de leur carrière et de leur rémunération, rien que de très normal .IL est temps que le CNG se réveille en faisant une enquête auprès des directeurs de soins pour mieux les connaître .Celà fait des années que l'évolution de ce corps est préoccupante en raison du manque d'attractivité aux yeux des cadres de santé ;trop de postes sont vacants dans les établissements ou occupés par des cadres supérieurs de santé alors même que la structuration en pôles des établissements aurait dû conduire à des créations de postes de directeurs de soins dans le cadre du triumvirat de pôle :praticien, administratif , soignant . Mais il convient aussi d'interroger les directeurs d'établissement sur leur vision et leurs attentes en regard de ce corps des directeurs de soins . Quelles plus values attendent-ils d'un service de soins infirmiers fort, créatif, promoteur des valeurs et des organisations soignantes et garant du "prendre soin " des malades mais aussi du personnel soignant ? Les dramatiques suicides infirmiers nous interpellent tous , au delà des questions statutaires .

Patrick DAMOURETTE 03/10/2016 - 09h13

il est temps que le ministère se penche sur la carrière des directeurs des soins.  
pour rappel la revalorisation, légitime, des cadres supérieurs réduit très fortement l'écart avec la